



Reçu le

17 FEV. 2020

RECEVU

COMMUNE DE NÉDON

République Française  
Département  
PAS DE CALAIS

Extrait du registre  
des délibérations de la commune

Séance du 29 Janvier 2020

Date de la convocation  
24/01/2020

Date d'affichage  
24/01/2020

Nombres de membre  
Afférents au Conseil  
municipal : 11  
En exercice : 7  
Votants : 8

L' an 2020 et le 29 Janvier à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de FRANCOIS Daniel, Maire

Présents : M. FRANCOIS Daniel, Maire, Mmes : COQUELET DEBRIL DOMINIQUE, RATEL Ingrid, MM : GALLET Stephane, MACKE CEDRIC, PRUVOST Guillaume, RICHARD Sylvain

Absent(s) : MM : DUPONT MAXIME, HOCHEDÉ Emmanuel, PATIGNY GEOFFREY  
Excusé(s) ayant donné procuration : M. RICHARD Gérard à M. RICHARD Sylvain

M. RICHARD Sylvain est élu secrétaire

Objet de la délibération : INSTALLATIONS CLASSEES  
SAS PARC EOLIEN DU MOULINET

Réf : 2020-002

A l'unanimité  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté du 11 décembre 2019, Monsieur le Préfet du Pas de Calais a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les territoires des communes de LIGNY LES AIRE ET WESTREHEM, par la SAS PARC EOLIEN DU MOULINET, dont le siège social est situé à FONTENAY SOUS BOIS.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté précité, le conseil municipal de Nédon est invité à exprimer son avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter.

Après consultation du dossier et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis défavorable sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les territoires de la commune de LIGNY LES AIRE ET WESTREHEM, par la SAS PARC EOLIEN DU MOULINET dont le siège social est situé à ONTENAY SOUS BOIS

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
d'ARRAS  
le : 05/02/2020

et publication ou  
notification  
du :

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits



Le Maire

FRANCOIS Daniel

